

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 janvier 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022-477

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 8 octobre 2021, visant à obtenir :

« [...] j'aurais besoin de :

1. La liste des laboratoires privés qui ont conclu une entente avec le MSSS ou les établissements afin de faire l'analyse des tests de dépistage de la COVID- 19 (tests PCRS SARS-CoV-2) au niveau national depuis le mois de février 2020
2. Le nombre d'analyses qui ont été réalisées pour chacun des laboratoires privés depuis le mois de février 2020 ventilé par mois;
3. Le nombre d'analyses réalisées par les laboratoires du réseau depuis le mois de février 2020, ventilé par mois;
4. Les frais encourus par les analyses effectuées pour chacun des laboratoires privés ventilés par mois depuis le mois de février 2020.
5. Les frais moyens encourus pour l'analyse des tests dans les laboratoires du réseau, ventilés par mois depuis le mois de février 2020. » (*sic*)

... 2

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant aux points 1 à 4 de votre demande. Par ailleurs, concernant le dernier point de votre requête, le ministère de la Santé et des Services sociaux ne détient aucun document. Ainsi, nous vous invitons à vous adresser directement aux établissements visés pour obtenir les informations.

Vous trouverez, également annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2